Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260204-17_01_2026_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 29 janvier 2026

Délibération du conseil municipal de la séance du 4 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 4 février à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Paul CHAUVIN, Maire**.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, MOBUCHON Nathalie, Maire déléguée, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, MITNIK Laure, MICHELET Guy, LUTZ Hélène, CHORIN Aurélia, LEBRUN Kévin, GALLO-BELLEIN Dominique, Adjoints, WERNER Elisabeth, LERAY Marie-Françoise, PENVEN Christine, DONNET Alain, PANDOLFO Chantal, ROUSSEAU Gilles, LECH'VIEN Catherine, NAFFRECHOUX Yannick, COLLIN Yannick, MEUNIER Myriam, , LAGOUTTE Jean-Yves, MACHET Bernadette, AVRIL Michel, DARCHE Patrice, BARBIER-CUEIL Guillaume, LARUPT Erwann, QUERRE Sophie, LEGER Michel, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : TREUSSARD Jean-Michel (pouvoir à MEUNIER Myriam), SEGUR Aude (pouvoir à LUTZ Hélène), VIDEMENT Sylvie (pouvoir à LEGER Michel)

Absent : BEZELY Olivier, BOUE Jean-François

Secrétaire de séance : GALLO-BELLEIN Dominique

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann DGS, Emmanuelle JAOUEN DGSA et Sylvie JANSEN DST de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**28**
Nombre de votants :	**31**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 17-01-2026-CM : Création d'emplois saisonniers pour l'année 2026

Sur le fondement de l'article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique, les collectivités peuvent recruter des agents non titulaires sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois, renouvellement compris. L'agent non titulaire percevra une rémunération sur la base du 1er échelon du grade (Catégorie C) sur lequel il est inscrit. Il pourra effectuer des heures supplémentaires à la demande de son responsable hiérarchique.

Au total sur la commune, on comptabilise 7500 heures de saisonniers pour un coût estimé à 143k€. Cette proposition est en augmentation de 1080 heures soit 15k€ par rapport au réalisé 2025, principalement en raison de :

- Prévision pour la Galerie en cas d'échec de recrutement d'un service civique

- CTM : nécessité de renforts supplémentaires en raison de la forte activité évènementielle prévue en 2026 (Fête maritime de Binic, Binic Folks Blues Festival, Grain d'Pirates)

- Camping : augmentation de la DHS de l'agent d'entretien qui prendra en plus des missions de standard téléphonique.

- CLSH : augmentation de la capacité d'accueil sur toute la période des vacances d'été

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260204-17_01_2026_CM-DE

Détails des besoins saisonniers :

Poste	Période	Nbre	DHS
Adjoint d'accueil au camping municipal	Du 20/04/26 au 26/09/26	1	35h00
Agent d'entretien au camping municipal	Du 04/06/26 au 13/09/26	1	35h00
Agent polyvalent PPS Jacquard	Du 06/07/26 au 31/08/26	1	10h00
Agent d'entretien des locaux	Du 20/07/26 au 05/09/25	1	30h00
Agent d'animation ALSH	Du 06/07/26 au 31/07/26 Du 03/08/26 au 27/08/26 Stagiaire BAFA juillet Stagiaire BAFA Août	3 2 1 1	35h00 35h00
Médiateur Galerie	Du 01/03/26 au 31/08/26	1	24h
Agent polyvalent des services techniques	Du 01/04/26 au 31/08/26	3	35h00
Agent polyvalent des services techniques	Du 01/05/26 au 15/09/26 Du 01/07/26 au 31/08/26	2 2	35h00
Agent propreté urbaine	Du 01/06/26 au 15/09/26	1	17h30

Le Conseil Municipal, par 23 voix et 8 abstentions ((BARBIER-CUEIL Guillaume, AVRIL Michel, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, LARUPT Erwann, QUERRE Sophie, LEGER Michel, ESCANDE Bernard)

AUTORISE le Maire ou son représentant à lancer les procédures liées à ces recrutements et signer tout document afférent.

Le Maire
Paul CHAUVIN

COMMUNE BINIC-ETABLES-SUR-MER
Côtes d'Armor